



Médiévales

Langues, Textes, Histoire

56 | printemps 2009
Pratiques de l'écrit

Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales (VI^e-XIII^e siècle)

Étienne Anheim et Pierre Chastang



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/medievales/5524>

DOI : [10.4000/medievales.5524](https://doi.org/10.4000/medievales.5524)

ISSN : 1777-5892

Éditeur

Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2009

Pagination : 5-10

ISBN : 978-2-84292-232-0

ISSN : 0751-2708

Référence électronique

Étienne Anheim et Pierre Chastang, « Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales (VI^e-XIII^e siècle) », *Médiévales* [En ligne], 56 | printemps 2009, mis en ligne le 21 septembre 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/medievales/5524> ; DOI : [10.4000/medievales.5524](https://doi.org/10.4000/medievales.5524)

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Les pratiques de l'écrit dans les sociétés médiévales (VI^e-XIII^e siècle)

Étienne Anheim et Pierre Chastang

- 1 La culture de l'écrit au Moyen Âge fait partie des nouveaux objets ayant émergé dans l'historiographie internationale depuis les années 1970, en s'appuyant sur une tradition érudite bien plus ancienne, celle des sciences dites « auxiliaires » de l'histoire, paléographie, épigraphie, codicologie, diplomatique, pour les replacer au centre même des interrogations sur la société médiévale. Ce mouvement a toutefois connu une fortune inégale selon les pays, témoignant de la grande imperméabilité qui caractérise encore les traditions historiques nationales. Le mouvement s'est dans un premier temps nourri des œuvres pionnières de Michael Clanchy¹ en Angleterre et d'Armando Petrucci en Italie², avant de connaître un écho sous diverses formes en Allemagne, avec la *pragmatische Schriftlichkeit*³, en France avec la « nouvelle érudition »⁴ ou aux États-Unis, à la rencontre avec les problématiques d'histoire littéraire développées par le *New Historicism*⁵. Ce mouvement de réappropriation critique des « sources » écrites a, selon les espaces et les écoles, puisé ses pratiques et certaines de ses notions dans des productions théoriques diverses : émergence d'une nouvelle diplomatique fortement influencée par l'école autrichienne, développement, à la fin des années 1960, d'un champ de recherche consacré à la *literacy* dans l'anthropologie sociale britannique, et réception des travaux de Jacques Derrida et de la philosophie postmoderne dans le contexte d'une crise des modèles heuristiques qui dominaient l'histoire sociale depuis 1945⁶.
- 2 Or, on s'aperçoit qu'en France, ce mouvement majeur de l'historiographie récente du Moyen Âge n'est pas toujours évalué à sa juste mesure, malgré la multiplication de travaux dans ce domaine depuis une vingtaine d'années⁷. Ce champ de recherche est actuellement en pleine évolution et nous voudrions que ce numéro participe à la valorisation des études sur l'écrit médiéval et facilite la jonction des travaux produits par les spécialistes des disciplines de l'érudition du texte avec ceux des historiens de la culture de l'écrit.

- 3 À l'intérieur de ce vaste champ de recherche, restait toutefois à proposer une problématique clairement circonscrite. Dans cette perspective, nous avons pris le parti de deux options. La première consiste en un cadre chronologique particulier, qui exclut les derniers siècles du Moyen Âge. On pourra objecter que les recherches sur l'écrit médiéval se sont développées, plus que sur d'autres objets, dans la longue durée, comme en témoignent les bibliographies d'Armando Petrucci⁸ ou de Paolo Cammarosano⁹ qui, délaissant la périodisation traditionnelle interne au Moyen Âge comme critère majeur, ont varié les approches des pratiques et des usages de l'écrit, contribuant à mettre en évidence des formes de continuité qui circonscrivent la rupture introduite par l'invention de l'imprimerie au xv^e siècle. Pour le millénaire médiéval, c'est avant tout à travers les questions de typologie documentaire, d'évolution des formes des supports et des usages sociaux et culturels des textes qu'une réflexion sur la chronologie s'est développée, et cette démultiplication des perspectives a eu le mérite d'éviter de fausser la balance en faveur du bas Moyen Âge. Il ne s'agit pas pour nous de revenir sur les vertus méthodologiques de cette démarche, mais plutôt de mettre en évidence certaines évolutions, sans se laisser déborder par la prolifération documentaire du bas Moyen Âge. En effet, si l'on est largement, et avec raison, revenu sur l'idée d'un écrit rare au haut Moyen Âge, le choix des vi^e-xiii^e siècles repose sur l'espoir de mettre en lumière des scissions dans les usages de l'écrit, entre l'époque de formation d'une culture chrétienne de l'écrit et ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « révolution documentaire » du xiii^e siècle¹⁰. Les formes concrètes de l'écriture, les procédures de son élaboration, la sociologie de sa maîtrise, les techniques de sa conservation et les fonctions politiques, économiques et sociales dont elle est le dépositaire dans une société marquée par l'oralité, sont autant de critères qui permettent de montrer comment, depuis l'Antiquité tardive, les sociétés médiévales ont élaboré un rapport spécifique à l'écrit. Nous avons décidé de commencer très tôt, dès le vi^e siècle, pour mettre en évidence les formes qu'a pu prendre le recours à l'écrit durant les siècles du haut Moyen Âge, substituant de la sorte à la question mal posée de la *penuria scriptorum*, celle de l'apport spécifique de cette période à la longue histoire de la culture de l'écrit occidentale. L'inflation documentaire des derniers siècles pose à elle seule des problèmes tout à fait spécifiques. La diversification documentaire qui s'impose à partir du xiii^e siècle, la croissance de la *literacy* et l'accès de plus en plus large de laïcs à l'écriture, le passage désormais usuel des langues vernaculaires à l'écrit, les mutations des supports documentaires comme l'introduction du papier, la transformation des techniques de reproduction des manuscrits, avec par exemple la *pecia*, nous ont incités à considérer le xiii^e siècle comme un seuil, l'exploration des temps situés en aval débordant le cadre d'un numéro de revue.
- 4 Le second critère, qui s'est combiné à ce choix chronologique, a été de privilégier les pratiques de l'écrit, c'est-à-dire de saisir l'écrit dans sa dimension et dans sa fonction pratique. Cette expression s'approche pour une part de ce que les historiens appellent traditionnellement les « sources de la pratique », catégorie typologique qui trace une ligne de partage entre les diverses productions écrites de la société médiévale. Quels sont les critères qui permettent d'opérer cette discrimination et quelle valeur heuristique ou méthodologique peut-on leur accorder ?
- 5 Cette désignation de « sources de la pratique » semble trouver son origine dans le droit, qui oppose doctrine et pratique. En ce sens, les sources de la pratique seraient les sources produites dans un régime juridique particulier, sous l'autorité d'une institution, et s'opposeraient de ce fait aux sources de la doctrine ou de la théorie. Ainsi en va-t-il des

actes notariés, sources de la pratique par excellence pour les historiens. Cette distinction recoupe en partie, quand on en relève les emplois concrets dans la littérature historique, la division entre archives et manuscrits. Elle a l'intérêt de mettre en jeu d'emblée la dimension institutionnelle et juridique de la production écrite médiévale, sans pour autant fonder sur l'unique critère de l'autorité qui authentifie la distinction qu'elle opère entre les textes. Pensons par exemple aux chroniques officielles qui relèvent d'un genre narratif, tout en bénéficiant d'un statut d'écriture authentique.

- 6 La notion de « sources de la pratique » trace de ce fait une ligne de clivage problématique entre des textes qui, par-delà la diversité des genres, ont pourtant été écrits en fonction d'un horizon social, politique et économique commun. Les historiens allemands lui ont ainsi substitué le concept de *pragmatische Schriftlichkeit* qui désigne l'ensemble des textes produisant, d'une manière ou d'une autre, un effet direct sur la vie quotidienne des hommes. Si elle permet de privilégier une approche fonctionnelle de l'écrit, la notion de *pragmatische Schriftlichkeit* a cependant tendance à dissoudre dans une catégorisation générale les critères du genre, comme les logiques différenciées de production de l'écrit.
- 7 C'est pourquoi il paraît utile de lier une approche du producteur de la documentation, qu'il s'agisse du scribe ou de l'autorité qui garantit, à une conception empruntée à ce qu'on pourrait appeler la théorie de l'action. L'interrogation se déplace de la sorte vers le rapport que chaque écrit entretient spécifiquement avec l'action dans le monde. La notion de pratique se diffracte entre, d'une part, la question des formes d'intervention sociale que permet l'usage d'un système de communication gouverné par l'écrit et, d'autre part, l'identification des ressources sociales et culturelles que nécessite la pratique de production d'un texte¹¹.
- 8 Considérons le premier sens dégagé. L'écrit constitue bien sûr un élément d'enregistrement de l'action, de sa pérennisation et de sa possible manifestation en situation de conflit. Mais son emploi va bien au-delà : l'écrit formalise l'action, l'inscrit dans un système distinct qui lui donne un sens et une force nouvelle. De ce fait l'écriture devient elle-même action sur le monde, par son caractère performatif – comme dans le cas des diplômes ou des serments de fidélité méridionaux où l'acte d'écrire contribue, par des dispositifs sociaux, à produire l'action –, par le fait également que la formalisation écrite de l'action l'insère dans une dynamique d'usages et de réappropriations qui autorise des formes démultipliées d'intervention dans le monde. L'expression « pratiques de l'écrit » est donc à prendre au sens le plus fort : écrire constitue une manière privilégiée d'agir sur le monde.
- 9 Cela conduit naturellement au second sens que nous avons dégagé. Les pratiques de l'écrit désignent aussi toutes les actions par lesquelles l'écriture s'élabore. Des gestes les plus concrets, que l'incarnation matérielle du texte enregistre, jusqu'aux conformations pratiques qui lui confèrent sa valeur sociale. Mais toutes les productions écrites ne sont pas soumises aux mêmes règles ni aux mêmes conventions d'écriture – formes, lieux, scribes, signes graphiques... –, ce qui permet de réintroduire une distinction entre des productions écrites qui relèvent de pratiques différenciées. Elles s'inscrivent ainsi dans le champ de l'action, depuis leur élaboration jusqu'à leur utilisation dans la vie sociale.
- 10 En nous centrant sur les pratiques de l'écrit dans les sociétés de l'Occident médiéval entre le VI^e et le XIII^e siècle, nous voudrions contribuer à la réflexion sur ce champ de recherche qui commence à être balisé, mais dont la fécondité est loin d'être épuisée. En particulier,

nous aimerions proposer une traversée de quelques grandes questions. Ainsi, le travail d'Alice Rio sur les formulaires mérovingiens et leur tradition entre le VI^e et le X^e siècle permet de montrer l'intérêt d'une étude approfondie de ces documents pour repenser la place de l'écrit à une époque souvent considérée comme la plus sombre du Moyen Âge du point de vue de la documentation. L'analyse par François Bougard des traces écrites laissées par les procédures judiciaires entre le IX^e et le XI^e siècle en Italie permet, dans le prolongement chronologique, de poser le problème des pratiques scripturaires des laïcs et du rôle précoce de l'écriture dans la construction de l'ordre social et politique. L'étude de Laurent Morelle en fournit le contrepoint dans le domaine des écritures monastiques, qui sont au cœur de la production écrite du Moyen Âge occidental pour les X^e-XIII^e siècles, et met en lumière toute la complexité des mécanismes de production de l'écrit, mais aussi de leurs effets sur la mémoire monastique, dans un contexte qui voit le passage « d'une valorisation de l'écrit à une valorisation de l'écrit en forme ». Enfin, le texte de Paul Bertrand contribue à envisager la « révolution documentaire » des XII^e-XIII^e siècles comme l'aboutissement d'une histoire longue et non comme le point de départ de toute l'évolution postérieure, inversant en partie le point de vue traditionnel pour proposer des éléments de réinterprétation sur les formes et les limites de cette transformation. L'ensemble de ce dossier a été lui-même mis en perspective dans la très longue durée grâce à Roger Chartier, qui nous a fait l'amitié d'accepter de s'entretenir avec nous des liens que l'étude de la culture écrite permet de tisser entre Moyen Âge et Temps modernes.

- 11 Il s'agit donc en somme de prolonger un effort entamé depuis les années 1990 pour défendre et illustrer ce domaine de recherche dans l'histoire médiévale française. En effet, malgré ses succès récents, la réflexion sur les pratiques d'écriture des Médiévaux et leur caractère décisif pour penser la structure même des sociétés médiévales n'a pas encore été pleinement reconnu, comme en témoigne l'absence d'essais de synthèse ou de manuels universitaires dans la bibliographie française.
- 12 Ces absences très spécifiques à la situation de l'histoire médiévale en France sont d'autant plus dommageables que l'écrit n'est pas un objet de recherche comme les autres. En s'intéressant à sa production, ses effets et sa conservation, le médiéviste n'ouvre pas simplement un nouveau domaine de recherche, comme ceux qui avaient allongé le questionnaire de l'historien voici trente ans dans le mouvement de la « nouvelle histoire »¹². L'écrit a cette particularité d'être à la fois un objet d'étude, et la médiation pour l'étude de n'importe quel objet de la société médiévale. En dernier lieu, l'attention particulière portée aux pratiques de l'écrit revêt donc aussi un caractère méthodologique : tous les travaux d'histoire médiévale gagneraient à prendre en compte la construction pratique de leur documentation¹³. La tradition française, en séparant fortement les formations dispensées à l'École des chartes et dans les universités, a eu pour effet d'accroître le fossé entre l'histoire-problème et l'érudition, de manière parfois dramatique. Ainsi, le débat entre Henri Jassemin et Lucien Febvre, en 1934-1935¹⁴, reste emblématique de ce raidissement de part et d'autre qui handicape encore l'historiographie. On peut pourtant se demander dans quelle mesure les renouvellements les plus intéressants de l'histoire aujourd'hui ne peuvent pas venir de la réconciliation de ces traditions, d'une histoire-problème qui commencerait dès l'approche matérielle des documents eux-mêmes.

NOTES

1. M. CLANCHY, *From Memory to Written Record, England 1066-1307*, Oxford-Cambridge, 1993².
2. Voir les deux anthologies des articles d'A. PETRUCCI, *Writers and Readers in Medieval Italy. Studies in the History of Written Culture*, New Haven-Londres, 1995 et *Alfabetismo, escritura, sociedad*, Barcelone, 1999.
3. H. KELLER, « Pragmatische Schriftlichkeit im Mittelalter. Erscheinungsformen und Entwicklungsstufen. Einführung zum Kolloquium », dans H. KELLER, K. GRUBMÜLLER et N. STAUBACH éd., *Pragmatische Schriftlichkeit im Mittelalter. Erscheinungsformen und Entwicklungsstufen*, Munich, 1992, p. 1-7.
4. Voir, pour une première approche, O. GUYOTJEANNIN, « L'érudition transfigurée », dans J. BOUTIER et de D. JULIA dir., *Passés recomposés : champs et chantiers de l'histoire*, Paris, 1995, p. 152-162.
5. Pour une présentation synthétique, voir F. CUSSET, *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze et Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, 2003, p. 175-178.
6. Pour une perspective historiographique plus large sur ce mouvement, voir P. CHASTANG, « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », *Annales HSS*, 2008/2, vol. 63, p. 245-270.
7. Voir par exemple M. ZIMMERMANN, *Écrire et Lire en Catalogne (IX^e-XII^e siècle)*, 2 vol., Madrid, 2002 ; L. MORELLE, *Autour de Folcuin de Saint-Bertin*, 2 vol., Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Paris I, 2003 ; O. GUYOTJEANNIN, « La part de l'ombre : les actes sous le regard des archivistes médiévaux (Saint-Denis, XII^e-XV^e siècle) », dans A. J. KOSTO et A. WINROTH éd., *Charters, Cartularies and Archives. The Preservation and Transmission of Documents in Medieval West*, Toronto, 2002, p. 81-112 ; P. BERTRAND, *Commerce avec Dame pauvreté. Structures et fonctions des couvents mendiants à Liège (XIII^e-XIV^e siècles)* et P. CHASTANG, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XI^e-XIII^e siècles)*, Paris, 2001. Voir également les volumes collectifs : *Les cartulaires, actes de la table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS*, O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSÉ éd., Paris, 1993 ; *Pratiques de l'écrit documentaire au XI^e siècle*, O. GUYOTJEANNIN, L. MORELLE et M. PARISSÉ éd., *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 155, 1997 ; *Auctor et auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, M. ZIMMERMANN éd., Paris, 2001.
8. Par exemple A. PETRUCCI, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie (XI^e-XX^e siècles)*, Paris, 1993.
9. P. CAMMAROSANO, *Italia medievale. Struttura e geografia delle fonti scritte*, Rome, 1991.
10. Voir le compte rendu de l'ouvrage de Paolo Cammarosano cité à la note précédente : J.-C. MAIRE-VIGUEUR, « Révolution documentaire et révolution scripturaire : le cas de l'Italie médiévale », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 153, 1995, p. 177-185.
11. Pour une réflexion approfondie sur les rapports entre écriture et action pour la période du XVI^e au XIX^e siècle, voir les travaux du « Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur l'Histoire du Littéraire » (GRIHL), <http://www.ehess.fr/centres/grihl/> et le volume dirigé par D. Ribard et N. Schapira, *L'histoire par le livre, Revue de Synthèse*, t. 128, 2007.

12. Pour une approche réflexive de la place de la documentation écrite et plus largement des « sources » dans le travail des historiens, voir J. MORSEL, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », *Memini. Travaux et documents de la Société d'études médiévales du Québec*, 4 (2000), p. 3-43 et « Les sources sont-elles "le pain de l'historien" ? », *Hypothèses*, 2003/1, Paris, p. 271-286 ; E. ANHEIM et O. PONCET dir., *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire. Revue de Synthèse*, t. 125, 2004 ; E. ANHEIM et E. CASTELLI GATTINARA dir., *Uso e abuso delle fonti, Dimensioni e problemi della ricerca storica*, vol. 2, 2007.

13. Voir par exemple le travail de D. LETT, *Un procès de canonisation au Moyen Âge : essai d'histoire sociale*, Paris, 2008.

14. Voir le compte rendu de l'ouvrage d'Henri Jassemin (*La chambre des comptes de Paris au XV^e siècle*) fait par L. FEBVRE, « Comptabilité et chambre des comptes », *Annales d'histoire économique et sociale*, 6, 1934, p. 148-153. La réponse d'Henri Jassemin figure dans ce même numéro, p. 333-336.

AUTEURS

ÉTIENNE ANHEIM

Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines - Laboratoire ESR Moyen Âge-Temps Modernes - 47 boulevard Vauban - F-78 047 Guyancourt cedex

PIERRE CHASTANG

Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines - Laboratoire ESR Moyen Âge-Temps Modernes - 47 boulevard Vauban - F-78 047 Guyancourt cedex